

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/03/2021

Présents : MM BONNETERRE Alexandra, BOUTET Frédérique, BOUTY Anthony, BRANTHOME Valérie, BROUSSE Vanina, CHEVALIER Anick, CHEVALIER David, COURTIoux-DELAGÉ Mathieu, FETIS Sandrine, GEMEAU Stéphane, LAFONT Serge, MEILLAT Marie-Odile, PAGNOUX Romain, PETUREAU Jean-Paul, VARDELLE Jean-Christophe,

Excusé : aucun

Secrétariat : Mme LABROUSSE Sylvie

Secrétaire de séance : M. PAGNOUX Romain

1- Délibérations à prendre

- **Décision de la CDC sur la compétence mobilité** : à compter du 1^{er} juillet 2021, la Région devient l'autorité organisatrice de la mobilité. Le Conseil Communautaire réuni le 26 janvier 2021 a décidé de retirer des statuts de la communauté de communes de Charente Limousine l'organisation de la mobilité. Le conseil municipal approuve la décision de la communauté de communes,
- **Inscription de l'Agence Postale à l'action d'inclusion numérique** proposée par la Poste et la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale : un poste informatique fourni par la poste (ainsi que le papier et les cartouches d'encre) apportera en priorité un accès des administrés aux services de la Poste, suivi des colis...., mais aussi à différents services publics (pôle emploi, allocations familiales, assurance maladie, cadastre, payer une amende, obtenir une carte grise et un accès google. L'agent en charge de l'agence postale sera formé pour guider les usagers. Avis favorable à la signature d'une convention avec la Poste,
- **Travaux de réhabilitation du bâtiment du Moulin de la Cour** (gîte rural et deux logements locatifs à l'étage) : La commune ayant reçu les notifications des subventions demandées (Dotation d'Etat : 29422.40 € et Conseil Départemental 17500 €), le conseil municipal décide de démarrer cette opération. La mission de maîtrise d'œuvre est confiée au bureau d'études de Monsieur VIROULAUD qui va préparer la consultation d'entreprises locales. Les travaux sont programmés pour l'automne 2021, en octobre et novembre, le gîte ne sera pas loué pour permettre aux locataires d'y loger si nécessaire,
- **FDAC 2021** : tous les deux ans, les communes sont éligibles au programme de réfection de voirie proposé par la CDC avec une participation financière tripartite (CDC, Conseil Départemental et communes). Notre commune en bénéficiera cette année, le montant des travaux subventionnés est d'environ 36 000 € HT. Monsieur GEMEAU a recensé les voies susceptibles d'entrer dans le programme 2021 et pour lesquelles un devis a été demandé à M. GANTHEIL Guillaume du bureau d'études GAMA. Dès réception du chiffrage, la commission de travaux se rendra sur place pour déterminer les voies à retenir. Les travaux seront certainement programmés en avril mai.
- **Point sur les cessions** : présentation du découpage de M. MENARD de la partie à céder à M. et Mme ROUX Richard (168 m²). Le dossier est transmis à Me de BOYSSON avec celui de M. LAFONT Daniel (achat par la commune de petites parties faisant partie du chemin des ceps.

2- Décisions diverses

3- Informations Diverses

- **Les entretiens du personnel** se sont déroulés le vendredi 5 février. Des formations ont été proposées aux agents. L'ensemble du personnel sera inscrit à la formation « les gestes qui sauvent »,
- **Point sur le site internet** : Mme FETIS Sandrine présente un petit bilan des consultations très positif du site internet de la commune,
- **L'extension de l'atelier communal** a été réceptionnée vendredi 26 février.
- **Bike Park** : La clôture est presque terminée. 2 camions de 0.6 ont été livrés.
- **Passerelle de Pontcharraud** : en cours de fabrication par l'entreprise DUPAIRAUD.
- **Rénovation de la mairie** : les travaux sont presque terminés : modification de l'accueil avec installation d'une nouvelle banque d'accueil, rayonnage dans toutes les pièces en remplacement des armoires actuelles qui seront utilisées sur d'autres lieux (garderie, atelier communal).
- **Logements communaux** : Le logement 7 place de la Bauche, loué à Mme FICARD Aurore sera libre à compter du 01/04/2021, de même que celui de Mme GADY Laëtitia en juin prochain. Des travaux seront peut-être nécessaires avant la remise en location,
- **Comptoir Des Lions** : M. le Maire a rencontré les membres de l'association le 8 mars en vue de l'utilisation du tiers lieu. Le loyer pourrait être fixé à 100 €. Au préalable, les combles seront isolés. Les employés communaux retireront la semaine prochaine la laine de verre actuelle,
- **Evolution des encaissements à la trésorerie** : à compter du 1^{er} mai, il ne sera plus possible de déposer ou retirer des espèces à la trésorerie. La banque Postale sera habilitée pour ces opérations. Cette procédure transitoire sera appliquée pour toutes les régies communales actuelles (cantine, location des salles, camping, bibliothèque, régie d'avance). Monsieur le Maire rencontrera Mme DECLERC, conseillère aux décideurs locaux à la trésorerie pour voir comment faire évoluer les régies de la cantine et du transport scolaire pour permettre le paiement par virement ou prélèvement par les parents d'élèves à la prochaine rentrée scolaire.
- **Emplois d'été** : 8 ou 9 jeunes maximums âgés de 16 ans au 20 juin et domiciliés sur la commune seront employés cet été afin d'aider le personnel communal.

PROCHAINES REUNIONS

- Commission des finances : jeudi 18 mars et 1^{er} avril à 20 h 30, salle des associations,
- Budget du SIVOS lundi 29 mars à 17 h 30, salle des associations.

-

Prochain Conseil Municipal le : jeudi 14 avril 2021 à 21 h : vote du budget

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 15.